

BMW
Financial Services

www.bmw.fr/fs



Le plaisir
de conduire



ASSURANCE PROTECTION PERSONNELLE DI+.

DÉCÈS, PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE+.

Le contrat qui protège vos intérêts et ceux de vos proches en cas de décès. Il prend en charge l'intégralité du solde du financement et vos proches conservent la jouissance de votre BMW.

CARACTÉRISTIQUES DE LA GARANTIE.

- Intervient en cas de décès ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie de la personne physique assurée.
- Solde intégralement votre dossier de financement.
- Le coût de la protection personnelle DI+ est directement intégré dans les échéances.
- Vous ou vos ayants droit conservez le véhicule.

Exemple : Nouvelle BMW Série 1, financée à hauteur de 30 000 €. Décès dans la troisième année du financement.



Sans DI+	Avec DI+
Solde restant dû du dossier : 18 000 €	Solde restant dû du dossier : 18 000 €
Remboursement DI+ : 0 €	Remboursement DI+ : 18 000 €
Reste à votre charge et/ou de vos ayants droit ⁽¹⁾ : 18 000 €	Reste à votre charge et/ou de vos ayants droit ⁽¹⁾ : 0 €

Le solde de votre financement est pris en charge par BMW Financial Services et vous gardez votre véhicule.

CONDITIONS DE LA GARANTIE.

La protection personnelle DI+ peut être souscrite jusqu'à 74 ans. Elle couvre le bénéficiaire :

- jusqu'à 80 ans en cas de décès,
- jusqu'à 67 ans pour la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

La Protection Personnelle DI+ est un contrat d'assurance proposé par BMW Financial Services, département de BMW Finance – SNC au capital de 87 000 000 € - Siège social : Le Renaissance – 3 rond-point des Saules – 78280 Guyancourt – Établissement de Crédit Spécialisé soumis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le n°14670, sise 61, rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09 intervenant en tant que courtier en assurance – Entreprise immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 008 883 (www.orias.fr), sous réserve d'acceptation du dossier. RCS Versailles 343 606 448. N° TVA Intracommunautaire FR 65 343 606 448. Allianz Vie SA au capital de 643 054 425 € - Siège social : 87 rue de Richelieu – 75002 Paris, à compter du 01.01.2016 : nouveau siège social : 1 cours Michelet-CS 30051; 92076 Paris La Défense Cedex - RCS 340 234 962 Nanterre. Entreprise régie par le Code des Assurances (article R310-5C) – www.allianz.fr. Prestations liées à la souscription d'un contrat de financement souscrit auprès de BMW Financial Services ne pouvant être acquises séparément. Les garanties, services et modalités d'indemnisation figurant dans cette brochure s'appliquent dans les conditions, limites et exclusions du contrat d'assurance DI+. Ce document est à caractère publicitaire et ne se substitue pas au contrat d'assurance DI+. Les exemples de ce document sont basés sur des exemples de remboursement dommages fictifs. Contrat consultable dans votre concession BMW. ⁽¹⁾Ou à votre charge en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.